

eCH-0208 Méthode de gestion de programme HERMES 5

Nom	Méthode de gestion de programme HERMES 5
eCH- nombre	eCH-0208
Catégorie	Norme
Stade	Déployé
Version	1.1
Statut	Approuvé
Date de décision	2017-11-29
Date de publication	2018-01-09
Remplacé version	1.0 Minor Change
Condition préalable	eCH-0054 V2.0
Annexes	Manuel de référence Gestion de programme HERMES 5 170913 A5.pdf
Langues	Allemand (original), Français (traduction)
Auteurs	Groupe spécialisé HERMES André Bürki, Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC, andre.buerki@isb.admin.ch Bernhard Kruschitz, BKI AG, bkruschitz@bki.ch
Éditeur / Distribution	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

La gestion de programme se décompose en trois phases de programme, les rôles nécessaires sont définis et des formes d'organisation prédéfinies pouvant être adaptées aux processus concrets du programme sont mises à disposition. Elle propose également des check-lists pratiques, des modèles de résultat et un outil en ligne.

Sommaire

eCH-0208 Méthode de gestion de programme HERMES	1
1 Introduction	3
1.1 Statut	3
1.2 Champ d'application	3
2 Description de la norme	3
2.1 Vue d'ensemble	3
2.2 Avantages.....	3
2.3 Priorités	4
3 Considérations de sécurité	4
4 Exclusion de responsabilité - droits de tiers	5
5 Droits d'auteur	5
Annexe A – Références & bibliographie	6
Annexe B – Collaboration & vérification	6
Annexe C – Abréviations et glossaire	6
Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente	6

1 Introduction

1.1 Statut

Approuvé: Le document a été approuvé par le comité d'experts. Il a pouvoir normatif pour le domaine d'utilisation défini dans le domaine de validité donné.

1.2 Champ d'application

La méthode de gestion de programme avec HERMES permet de mener à bien des projets complexes dans le domaine de l'informatique, des prestations de service, de l'entretien et des organisations d'affaires. HERMES offre une aide de qualité pour les projets de cyberadministration à tous les niveaux (Confédération, cantons et communes). HERMES est intégré au processus générique «Développer des solutions» (P05 dans l'administration fédérale) et garantit ainsi le bon déroulement des programmes.

2 Description de la norme

2.1 Vue d'ensemble

HERMES, c'est une méthode de gestion des programmes dans les domaines de l'informatique, des prestations de service, de l'entretien et des organisations d'affaires. Elle a été mise au point par l'administration fédérale suisse. La méthode est accessible à tous en tant que norme ouverte de l'Association eCH. Bon nombre de cantons, communes, établissements d'enseignement et entreprises privées se sont déjà dotés de la méthode HERMES. La méthode HERMES de gestion de programme a été élaborée en prenant pour base la norme eCH-0054. Cette approche de la gestion de programme est axée sur les besoins et exigences des utilisateurs/trices. Ces derniers ont d'ailleurs été grandement impliqués dans sa conception, ce qui se traduit aujourd'hui par une nouvelle édition bien plus facile d'utilisation.

2.2 Avantages

- Soutien des stratégies et objectifs de l'organisation d'origine
- Prise en compte des intérêts de toutes les parties prenantes
- Mise en œuvre de projets complexes et exposés
- Appréhension consciente des risques
- Allocation efficace et pérenne des ressources
- Définition claire des responsabilités des rôles de pilotage et de direction
- Transparence et possibilité de suivi de la mise en œuvre du programme
- Assurance de la qualité, concernant les résultats des programmes et respect des normes et directives

2.3 Priorités

Il s'agit là d'une solution globale, qui répond aux multiples besoins d'une gestion moderne des programmes, et se compose des éléments suivants:

Méthode

- Le manuel de référence documente la méthode et est disponible en version papier et en ligne.
- La méthode présente une structure analogue à celle de la méthode de gestion de projet HERMES.

HERMES en ligne

- Les modèles de documents et les checklists permettent une utilisation rapide.
- Deux formes d'organisation sont décrites en détail et peuvent faire l'objet d'une modélisation.
- Des documents auxiliaires sont disponibles.

Echange d'expérience

- Des événements réguliers favorisent l'échange et le *networking*.
- Les newsletters et les réseaux sociaux permettent de tenir les utilisateurs et personnes intéressées au courant.
- Les expériences et souhaits des utilisateurs sont pris en compte dans les développements ultérieurs.

Standardisation

- Les nouvelles évolutions sont standardisées par eCH.
- Les utilisateurs sont représentés au sein du groupe spécialisé HERMES.

3 Considérations de sécurité

HERMES regroupe les activités nécessaires relatives à la sûreté des informations et la protection des données (SIPD) tout au long du projet.

4 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

5 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association **eCH**, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

Links www.hermes.admin.ch Méthodes Base

Manuel de référence Gestion de programme avec HERMES 5, 2., édition révisée, 09/2017

Annexe B – Collaboration & vérification

UPIC	En charge du développement et de la mise à jour de la méthode HERMES
Experts HERMES	Un groupe d'une vingtaine d'experts HERMES ont suivi l'élaboration de la méthode.
Groupe spécialisé eCH HERMES	Voir en ligne www.ech.ch

Annexe C – Abréviations et glossaire

Liste des termes
HERMES dans 4 langues www.hermes.admin.ch (rubrique Informer, compléments)

Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente

- Modification de la version 1.0 à la version 1.1:

La présente version du manuel de référence révisé de gestion de programme se contente de préciser les descriptions et le format pour la publication d'un livre imprimable.

La norme ech-0208 ne circonscrit plus le contenu mais seulement le cadre du produit. Elle facilite ainsi la maintenance des contenus de l'ouvrage et du site Web en allemand et en français.